



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Entente intervenue entre les médecins du Groupe de Médecine Familiale
et la MRC de La Nouvelle-Beauce**

Sainte-Marie, le 22 février 2012. – À l'occasion de la séance ordinaire du mois de février du conseil des maires, le préfet, M. Richard Lehoux, a officiellement ratifié le protocole d'entente intervenu entre la MRC et les 15 médecins du Groupe de Médecine Familiale (GMF) Nouvelle-Beauce. « Il s'agit d'un pas en avant très significatif dans la venue d'une clinique médicale régionale en Nouvelle-Beauce » a déclaré M. Lehoux.

Depuis le 19 novembre dernier, journée du Forum des partenaires, tous les intervenants ont travaillé fort pour convenir ensemble d'un modèle légal et viable. Le premier travail consistait à s'assurer de la disponibilité des médecins en place. La signature de ce protocole d'entente confirme l'intérêt des médecins vis-à-vis un projet communautaire et devrait faciliter notre tâche

À cet égard, le conseil des maires est fier de constater que son travail commence à porter fruit. En effet, le 23 février prochain, le Dr Daniel Faucher amorcera une nouvelle pratique en Nouvelle-Beauce. Plus spécifiquement, il offrira ses services à Vallée-Jonction, à la clinique médicale, et à Sainte-Marie, à la clinique médico-santé.

Rappelons quelques faits. La problématique de pénurie de médecins avait été identifiée en 2009, lors des consultations organisées par la MRC de La Nouvelle-Beauce où plus de 250 personnes avaient participé dans le cadre de la planification stratégique « Vision Nouvelle-Beauce 2025, ensemble bâtissons l'avenir ». En effet, près de la moitié des résidants de la Nouvelle-Beauce n'ont pas de médecin de famille. Au cours des 20 dernières années, aucun nouveau médecin n'est venu s'y installer et les cliniques médicales actuelles ne répondent plus aux besoins de la médecine moderne. Finalement, bien que deux communautés se soient mobilisées, Frampton et Saint-Bernard, et aient investi temps et argent dans la mise en place d'une coopérative de services en soin de santé, ils n'ont aucune garantie de pouvoir recruter de nouveaux médecins.

Une première consultation s'est tenue le samedi 19 novembre 2011 à Sainte-Marie, au Centre Caztel. Plus de 110 personnes ont participé à ce Forum qui avait pour objectif de permettre aux participants de prendre connaissance, de s'approprier et de bonifier un projet de sauvegarde des quatre cliniques médicales de proximité, à Saint-Isidore, à Vallée-Jonction, à Frampton et à Saint Bernard, et la construction d'une clinique médicale régionale.

À l'invitation de la MRC de La Nouvelle-Beauce, plus d'une cinquantaine d'élus municipaux ont participé à cette rencontre, de même que 11 médecins, soit presque la totalité des médecins de famille du territoire, des intervenants du CSSS Alphonse-Desjardins, de la coopérative de santé de Frampton, de la table des aînés de la Nouvelle-Beauce, du CLD, du milieu des affaires ainsi que des personnes représentant les jeunes familles.

« Depuis plus d'un an, avec nos partenaires, les médecins et le CSSS Alphonse-Desjardins, nous cherchons des solutions afin de desservir les citoyens qui n'ont pas de médecin de famille. Il faut intéresser et recruter de nouveaux médecins et pour cela, il faut offrir un milieu de travail attractif et stimulant. Nous cherchons des solutions pour sauvegarder nos quatre cliniques médicales de proximité. Nous cherchons des solutions pour maintenir notre croissance économique et pour garder chez nous, nos aînés, nos jeunes familles et nos entreprises. La présence de cliniques médicales est une condition essentielle pour retenir notre population et attirer de nouveaux résidents », mentionne M. Richard Lehoux, préfet de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

En conclusion, « Le projet progresse et, bientôt, de nouvelles annonces et une consultation publique démontreront tout le travail réalisé par les maires et les médecins pour en arriver à une solution qui nous apparaît conforme aux désirs de notre population » a ajouté M. Lehoux.

La MRC de La Nouvelle-Beauce est une organisation municipale, supralocale, vouée à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de son territoire d'appartenance par la réalisation d'activités de concertation et de planification ainsi que par l'offre de service à la carte aux municipalités constituantes. Sa mission est celle d'assurer un avenir et une vitalité économique, sociale et culturelle à l'ensemble de la communauté de la Nouvelle-Beauce.

— 30 —

Source : *Érick Olivier, chargé de projet
MRC de La Nouvelle-Beauce
418 387-3444, poste 113*

Pour entrevue : *Richard Lehoux, préfet
MRC de La Nouvelle-Beauce
418 387-3444*